



Règlement officiel pour le sport pétanque

Modifications apportées en 2021

Début du jeu et règlement concernant le cercle

- Le cercle doit avoir un diamètre intérieur de 50cm (+/- 2mm) et être rigide.
- Le cercle doit être à plus de 1mètre de tout obstacle et à au moins 1.50m d'un autre cercle de lancement ou du but d'une autre partie.
- Par exception, les handicapés d'un membre inférieur sont autorisés à ne placer qu'un pied à l'intérieur du cercle, l'autre ne devant pas être en avant du premier.
- L'équipe qui gagne le droit de lancer le but n'a droit qu'à un essai. Si le but n'est pas placé en position réglementaire par la seconde équipe celui qui a posé le but encourt les sanctions de l'article 35 (un carton jaune). En cas de récurrence un nouveau carton est infligé à l'ensemble de l'équipe, lequel s'ajoute, le cas échéant, aux cartons reçus précédemment.
- Les joueurs doivent marquer la position du but, initialement et après chacun de ses déplacements. Aucune réclamation ne sera admise pour un but non marqué et l'arbitre ne statuera qu'en fonction de l'emplacement du but sur le terrain.

Distances réglementaires pour le lancer du but

- Pour que le but lancé soit valable, il faut :
- Que le cercle de lancement soit à 1mètre minimum de tout obstacle et 1,50mètre d'un cercle ou d'un but utilisé.
- Que le but soit à au moins 50cm de tout obstacle de la ligne de fond de jeu et 1,50mètre d'un cercle ou d'un but utilisé. (Note : il n'est requis aucun minimum vis-à-vis des lignes de séparation de jeu ou des lignes de perte sur les côtés de jeux).

Validité du lancer du but

- Si le but lancer est arrêté par un arbitre, un adversaire, un spectateur, un animal ou tout objet mobile, il doit être relancé.
- Si, après le jet du but, une première boule est jouée, l'adversaire a encore le droit de contester sa position réglementaire sauf si c'est l'un de ses membres qui a placé le but en terrain de jeu après l'échec du jet par l'autre équipe.

Changement de but ou de boules

- Si le but ou une boule se casse, c'est le plus gros morceau qui est pris en considération. A la mène suivante, le joueur peut prendre un nouveau jeu de boules complet.

Lancer des boules et boules sorties du terrain

- Nul ne peut, pour essai, lancer une de ces boules pendant une partie, même hors du terrain où il joue.

Boules déplacées

- Si une boule arrêtée vient à se déplacer en raison du vent ou de l'inclinaison du terrain par exemple, elle est remise en place à condition qu'elle ait été marquée. Par contre si une boule est déplacée par l'effet d'une boule jouée dans la même partie, elle demeure dans sa nouvelle position.

Joueur lançant une autre boule que la sienne

- Le joueur qui joue une autre boule que la sienne reçoit un avertissement. La boule jouée est néanmoins valable mais elle doit être immédiatement remplacée. En cas de récidive au cours de la partie, la boule du joueur fautif est annulée et tout ce qu'elle a déplacé est remis en place si les objets avaient été marqués.

Mesure de points

- Les joueurs doivent se tenir à au moins deux mètres de l'arbitre quand il effectue une mesure.

Déplacement des boules ou du but

- Le point est perdu par l'équipe si l'un de ses joueurs, effectuant une mesure, remue ou déplace le but ou l'une des boules litigieuses, si c'est un arbitre, il se prononce en toute équité.

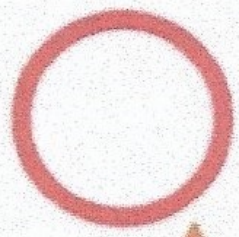
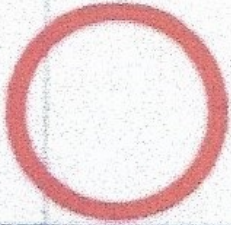
Intempéries

- En cas d'intempéries, telles que fortes chutes de pluie, toute mène commencée doit être terminée, sauf décision contraire de l'arbitre qui est le seul habilité, après consultation avec le jury ou le comité d'organisation, pour décider de l'arrêt des parties ou de l'annulation de la compétition pour cas de force majeure.

0,5 m

1,5 m

1,5 m



1,5 m



1,5 m

